

Réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2023

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, FERNANDEZ Aurélie, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : BORIE Jean-Philippe (excusé).

Points à l'ordre du jour :

Approbation des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau et de l'assainissement collectif ; Personnel communal : avancement de grade - définition des ratios ; Ratification de l'Avis de la Conférence Intercommunale, en vue de l'attribution du marché de prestation intellectuelle pour la réalisation d'une Etude d'opportunité et de faisabilité pour la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement & Accompagnement à la création d'un syndicat d'eau potable et d'assainissement portée par l'Entente Intercommunale et questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 avril 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS)

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les RPQS pour l'année 2022 :

Données concernant l'eau potable :

- nb d'abonnés au 31/12/2022 : 342 (341 en 2021)
- nb de m³ prélevés dans les sources : 47 380m³
- montant des recettes : 78 752 € (77 850 € en 2021)
- encours de la dette : 65 658 €
- conformité : 7 analyses réalisées - 100% de conformité
- rendement du réseau : 85,2 %

Données concernant l'assainissement collectif :

- nb d'abonnés au 31/12/2022 : 163 (408 habitants desservis)
- montant des recettes : 27 079 € (26 585 € en 2021)
- encours de la dette : 6 100 €

Le Conseil Municipal adopte ces rapports.

▪ Avancement de grades - Définition des ratios

Les ratios des avancements de grades doivent être définis pour la filière Animation. Le ratio de 100% pour chaque grade d'avancement est proposé sachant que cette décision ne préjuge en aucun cas des avancements systématiques aux grades supérieurs des agents promouvables.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Ratification de l'Avis de la Conférence Intercommunale

Monsieur le Maire rappelle que suite à la création de l'Entente Intercommunale Sud-Est Chataigneraie, une consultation de bureaux d'études spécialisés a été engagée en mai 2023 pour un marché d'*Etude d'opportunité et de faisabilité pour la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement & Accompagnement à la création d'un syndicat d'eau potable et d'assainissement*.

Après analyse des offres par Cantal Ingénierie & Territoire (en qualité d'Assistant à Maitrise d'Ouvrage), il a été proposé de retenir l'offre du groupement A PROPOS pour un montant de prestation de 147 980 € HT.

Chaque commission spéciale représentant chaque collectivité membre de l'Entente Intercommunale Sud-Est Chataigneraie a émis un avis favorable et unanime puis un document de synthèse intitulé « Avis de la Conférence Intercommunale » de l'Entente a été transmis à chaque collectivité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'« Avis de la Conférence Intercommunale » au Conseil Municipal et indique qu'il convient à l'assemblée délibérante de ratifier par délibération cet avis de la Conférence Intercommunale, en vue de l'attribution du marché de prestation intellectuelle pour la réalisation d'une « Etude d'opportunité et de faisabilité pour la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement & Accompagnement à la création d'un syndicat d'eau potable et d'assainissement », portée par l'Entente Intercommunale.

Le Conseil Municipal ratifie l'Avis de la Conférence Intercommunale.

Questions diverses

▪ Salle polyvalente

Monsieur le Maire présente l'Avant-Projet Sommaire de l'architecte pour la rénovation énergétique et l'extension de la salle polyvalente, le montant de ces travaux est évalué à 843 940 €uros.

Des demandes de subventions ont été déposées dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional et du Fonds Vert.

En fonction de ces retours, des aides complémentaires pourraient être sollicitées dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, du Contrat Cantal Développement et auprès de la Région AuRA. Il conviendrait toutefois de reporter le début des travaux de quelques mois. Par ailleurs, la mairie est sollicitée pour des demandes de location en 2024. Après discussion, le Conseil Municipal décide de reporter les travaux en septembre 2024 afin de permettre le prêt de la salle aux associations et les locations jusqu'à fin août 2024.

▪ Achat terrains Bac

Un accord de principe a été trouvé avec les vendeurs. Le dossier n'est pas finalisé car il reste des incertitudes à lever.

▪ Divers

-Biens de section : contact en cours avec la sous-Préfecture de Saint-Flour qui est compétente dans ce domaine, pour lancer la procédure.

- Travaux de voirie terminés à Lacaze. Point-à-temps à faire courant août.

Tour de table

- Ordures ménagères - date de regroupement des containers ? La mise en place devrait se faire en fin d'année.

- Location du chapiteau : définir les conditions de location lors d'une prochaine commission travaux (tarif, modalités d'installation, assurance...).

- Tables et chaises de l'Escarpidou : mettre les anciennes en vente sur leboncoin.fr

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Pierre-Vincent VALET